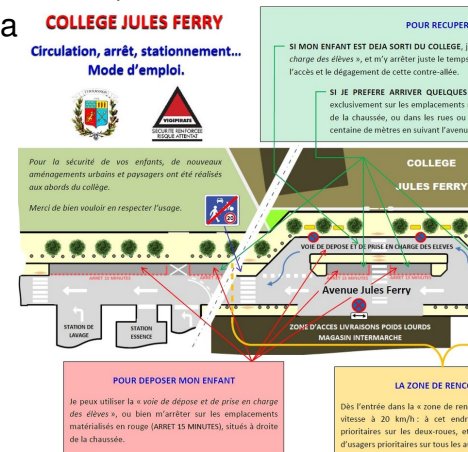


## De nouvelles règles de circulation avenue Jules Ferry

Écrit par Alain RASSAT - Mis à jour Jeudi, 27 Septembre 2018 10:51

De nouvelles règles de circulation concernent l'avenue Jules Ferry, devant l'entrée principale du collège, à Terrasson. Un sens unique de circulation a été instauré dans la portion située entre l'entrée du collège et l'avenue Brossolette. Cette portion est secondée par un couloir d'arrêt de quelques secondes pour les parents d'élèves du collège. Mais pour que ce couloir d'arrêt fonctionne bien, il est demandé aux parents d'avancer jusqu'au bout du couloir, soit en tête de file si personne ne se trouve devant, et de bien respecter l'arrêt instantané



né, juste pour prendre en charge ou déposer un élève. En effet, ce système ne peut fonctionner que si la fluidité de la circulation est bien respectée dans ce couloir. Et en cas d'absence de l'élève que l'on vient chercher, il est demandé aux parents de bien vouloir refaire un tour du quartier pour ne pas obstruer ce passage aux autres véhicules qui peuvent arriver à tout instant.

"Cela fonctionne déjà très bien lorsque l'on dépose un élève" souligne le directeur des services techniques de la Ville, Bruno Lecoindre, qui reconnaît que "c'est plus compliqué quand on le récupère. Certains s'arrêtent au départ et bloquent le fonctionnement". Les automobilistes ne doivent surtout pas stationner dans le carrefour de la rue Jean Macé, sur le parvis devant le collège, et dans le couloir d'arrêt "secondes", même une à deux minutes. Il est même conseillé de ne pas s'engager dans le couloir si l'on ne voit pas l'enfant ou si l'on sait qu'il n'est pas là.

Un arrêté municipal régleme désormais la circulation, l'arrêt et le stationnement aux abords de l'école maternelle Suzanne Lacorre et du collège Jules Ferry. Le maire de Terrasson, Pierre Delmon, a adressé aux parents d'élèves un courrier dans lequel il explique que "ce nouvel aménagement est destiné à l'amélioration du cadre de vie de tous, au quotidien".

La ville a investi 600 000 € dans ces travaux de sécurisation. Le département apporte son aide. Auparavant, la ville avait engagé la remise à niveau de tous les réseaux : eau, électricité, assainissement, eaux pluviales, etc...